CONTEXTE NUMÉRIQUE

Open data : "il faut trouver le bon vocabulaire pour séduire les élus"

15 mars 2017 à 11 h 18 — Sabine Blanc

Patrick Ruestchmann, directeur adjoint du groupement d'intérêt public (GIP) Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, et Alain Bourcier, vice-président de Nevers agglomération chargé du numérique, reviennent sur l'expérimentation de l'ouverture des données publiques qu'ils mènent en ce moment, en application anticipée de la loi Lemaire.

Actuellement, peu de collectivités, hormis les grandes agglomérations, se sont lancées dans l'open data. Pourquoi avoir choisi de faire partie des territoires d'expérimentation ?

Alain Bourcier - Depuis notre élection en 2014, avec le président de l'agglomération et maire de Nevers Denis Thuriot, nous avons choisi de prendre le numérique comme axe de développement de notre territoire.

Cette technologie polymorphe touche l'ensemble des éléments d'un territoire : l'entreprise, l'administration, le citoyen. L'open data n'est qu'un des éléments du développement d'une cité, il fait partie de la toile que l'on se doit de tisser sur une agglomération pour la rendre communicante et attractive.

Quand nous développons le numérique sur un territoire, nous essayons aussi de réfléchir à l'aspect intellectuel. Il est hors de question de développer le numérique à tout crin sans penser aux effets induits, notamment en termes de libertés, de démocratie et d'ouverture d'esprit du citoyen. L'open data répond à ses problématiques puisqu'il nécessite un contrôle permanent de la donnée, dans le recueil, la distribution et l'ouverture aux autres acteurs.

L'open data a engendré un fort effet de déception après ses débuts, en raison des retombées moins mirobolantes que prévues. Ne craignez-vous pas qu'il se fasse encore sentir ?

Alain Bourcier - Face à une nouveauté, les effets d'annonce font que l'on s'imagine détenir un nouveau gisement de pétrole qui va rapporter aussitôt. Ce n'est effectivement pas le cas.

Traiter la donnée et la mettre au service de tous nécessite de l'embauche. Il faut aussi des capacités de stockage et des calculateurs. Nous avons investi dans un centre de données local public-privé pour protéger les données de nos citoyens sur notre territoire, et éventuellement héberger les données d'autres territoires.

Patrick Ruestchmann - En Bourgogne-Franche-Comté, ceux qui se sont déjà lancés dans l'open data, comme le conseil départemental de Saône-et-Loire, et qui font aujourd'hui partie des expérimentateurs, constatent que l'information n'est pas assez cartographiée au sein même de l'administration. Celle-ci ne sait pas ce qu'elle possède. Cela n'a pas aidé à faire décoller le mouvement.

Maintenant, nous sommes passés à l'accompagnement sur l'utilisation de la donnée, le cadre a été formalisé, nous ne sommes plus sur de l'exploratoire à 100 %.

Au-delà des obligations légales, comment l'open data peut-il s'ancrer dans les politiques publiques locales sur le long ?

Patrick Ruestchmann - L'open data va changer durablement les habitudes de perception de l'acteur public par les citoyens, les entreprises et les associations. En France, nous en sommes encore aux balbutiements.

CONTEXTE NUMÉRIQUE

Auxerre, par exemple, qui expérimente aussi, dit qu'il faut partir du décisionnel pour que l'open data nous serve à quelque chose, déjà en interne. Cela constitue une bonne motivation.

Sur notre point fort, la commande publique, nous ouvrons la porte à des utilisations par les groupes professionnels, les fédérations. Elles vont par exemple faire du prédictif, et le besoin de cartographie s'impose.

Alain Bourcier - Il ne faut pas être d'un optimisme démesuré, mais trouver le bon vocabulaire pour séduire les élus. Les techniciens auront plus de facilité à comprendre le mécanisme. Pour certains élus, c'est beaucoup plus compliqué, il y a un problème de génération, ce n'est pas évident à intégrer.

A ce stade, quels sont les principaux obstacles identifiés ?

Patrick Ruestchmann - Il reste des obstacles techniques. Nous avons fait un <u>datathon à Chalon-sur-Saône</u> en décembre sur l'ouverture des données de marché des marchés publics, avec Etalab, la direction des affaires juridiques et financières de Bercy. Malgré un format pivot sur le point d'être arrêté, il reste encore du chemin à parcourir. La capacité à rentrer des informations fiables et mises à jour constitue encore un obstacle. Les services de la commande publique vont devoir, tous les deux mois, s'efforcer de bien renseigner tous les éléments.

Il faut aussi sensibiliser les agents, les rassurer : grâce à cette ouverture des données, vous allez peutêtre accomplir certaines parties de votre travail plus vite, comme les schémas d'aménagement, le suivi des équipements sportifs, culturels...

Les élus doivent se demander comment cela peut les mettre en situation d'opportunité, mais aussi de risque vis-à-vis de leur population car l'open data implique plus de transparence, donc plus d'exposition.

Les collectivités locales font partie des administrations impliquées dans le service public de la donnée. Où en est ce chantier ?

Patrick Ruestchmann - Le service public de la donnée est fourni par des informations poussées par Etalab, nous ne nous en occupons pas dans le cadre de l'expérimentation. Sur le socle commun de la donnée locale, les travaux ont commencé, avec une première sélection de jeux de données : état-civil, délibérations, équipements sportifs... Nous organisons des rencontres avec des éditeurs de logiciel qui pourront pousser des informations à un format défini de façon empirique : aucun texte ne nous dit de prendre l'un plutôt que l'autre. Certains jeux de données sont prêts à 90 %.

Ces données seront soumises au test de la réalité : si des entreprises, des associations, des chercheurs, des journalistes, n'ont pas ce qu'ils veulent, ils reviendront vers nous. Il faut donc assez tôt, dans le courant de l'année, mettre en place des dispositifs pour travailler le coeur de la donnée avec eux.

Sabine Blanc